

Les bénéfices pédagogiques de la nouvelle organisation du temps scolaire

Conférence de presse
Jeudi 12 juin 2014



**La semaine
avec
5 matinées
c'est mieux
pour les
écoliers**

**Nouveaux
horaires**
Rentrée
2014



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Sommaire

Avant-propos du ministre

**Les bénéfices des nouveaux rythmes constatés
par les acteurs de terrain**

Un dispositif d'information en direction des parents

**Nouvelle organisation du temps scolaire :
le choix des communes en chiffres**

Annexes :

- Lettre du ministre aux parents - juin 2014
- *Une journée à l'école du Petit-Vivier* : webreportage - juin 2014
- Sondage CSA/ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : « Les Français et les rythmes scolaires » - mai 2014
- Nouveaux rythmes scolaires : les bonnes pratiques en maternelle - décembre 2013

Avant-propos



© Philippe Deverny

Afin de faire bénéficier aux enfants des meilleures conditions possibles pour acquérir les savoirs fondamentaux, c'est l'ensemble des écoles françaises qui adoptera les nouveaux temps scolaires à la rentrée 2014. Prenant cinq fois par semaine le chemin de l'école et non plus seulement quatre, disposant tous d'une matinée supplémentaire, travaillant aux moments de la journée où leur attention est la plus soutenue, les élèves se verront ainsi faciliter l'accès à la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul.

Conscient des aménagements que ces nouveaux horaires impliquent pour les enseignants, pour le personnel des écoles et pour les communes, j'ai défini par le décret du 7 mai 2014 les moyens pour accompagner le plus précisément possible tous les acteurs dans ce changement appelé par l'intérêt des enfants.

J'ai également écrit à tous les parents d'élèves pour leur rappeler l'esprit dans lequel la modification des temps scolaires est menée. Cette lettre leur sera distribuée dans les écoles à partir du 15 juin. Un site internet dédié sera mis en ligne dès le 23 juin. Entre autres informations, il donnera aux parents accès aux nouveaux horaires de leur école.

L'instauration des nouveaux temps scolaires ne poursuit qu'un seul objectif : donner à chaque élève tout ce qu'il faut pour apprendre et se sentir bien. Tout est donc mis en œuvre pour adapter le temps scolaire à celui de l'enfant et permettre à chacun d'aborder la rentrée 2014 le plus sereinement possible.

Benoît Hamon

Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Les bénéfices des nouveaux rythmes constatés par les acteurs de terrain

La nouvelle organisation du temps scolaire à l'école primaire s'inscrit dans la **priorité pour l'école primaire**. Elle place l'enfant au centre de la réflexion et s'inscrit dans une action éducatrice visant à le prendre en compte dans sa globalité de manière à faciliter ses apprentissages. Plus de 4 000 communes ont fait le choix d'adopter les nouveaux rythmes scolaires dans leurs écoles primaires dès la rentrée 2013. 1,3 million d'enfants sont venus en classe cinq journées par semaine.

Afin de tracer **un premier bilan des apports pédagogiques des nouveaux horaires**, huit séminaires interacadémiques ont été organisés à travers la France entre le 28 février et le 4 avril 2014. Inscrits au Plan national de formation, ils ont réuni 400 personnes et ont permis des échanges approfondis entre acteurs de terrain : inspecteurs d'académies, inspecteurs de l'éducation nationale, directeurs d'écoles, conseillers pédagogiques. Ces rencontres ont fait émerger les bonnes pratiques pédagogiques constatées dans les classes* et ont montré la façon dont les nouveaux rythmes pouvaient être utilisés pour améliorer les apprentissages.

FOCUS SUR LES SÉMINAIRES INTERACADÉMIQUES

Les séminaires interacadémiques ont rassemblé près de 400 participants du corps enseignant : directeurs d'école, inspecteurs d'académie, inspecteurs de l'Éducation nationale, conseillers pédagogiques.

Ils se sont déroulés selon le calendrier suivant :

- Rennes, Caen et Nantes le 28 février 2014 (12 départements) ;
- Bordeaux, Limoges et Poitiers le 13 mars 2014 (12 départements) ;
- Amiens, Lille, Rouen et Versailles le 18 mars 2014 (12 départements) ;
- Paris, Créteil, Orléans-Tours et Reims le 20 mars 2014 (14 départements) ;
- Dijon, Besançon, Nancy-Metz et Strasbourg le 25 mars 2014 (14 départements) ;
- Lyon, Clermont-Ferrand et Grenoble le 28 mars 2014 (11 départements) ;
- Montpellier et Toulouse le 3 avril 2014 (13 départements) ;
- Marseille, Nice et Corse le 4 avril 2014 (8 départements).

Une visio-conférence a également été organisée avec les académies d'outre-mer le 8 avril 2014.

(*) Les fiches Repères issues de ces séminaires interacadémiques seront mises en ligne sur Éduscol fin-juin.

Trois principaux bénéfices pédagogiques ont été identifiés :

Bénéfice 1

Les apprentissages fondamentaux sont positionnés aux moments où la capacité d'attention des élèves est la plus grande

L'apprentissage est un processus qui comporte différentes phases telles que la découverte, la compréhension, la conceptualisation, la mémorisation, l'automatisation, le transfert. Réussir la construction de connaissances et de compétences demande d'en tenir compte et de porter une attention particulière à leur mise en œuvre. Il est donc important de placer les apprentissages fondamentaux au moment où l'attention de l'élève est la plus importante.

Ainsi, mettre en place les apprentissages mobilisant une forte capacité d'attention aux moments les plus propices, préférentiellement le matin avant 11 heures et l'après-midi à partir de 15 heures et rythmer la journée en alternant séances longues et courtes, conduira à une meilleure efficacité.

Les cinq matinées retrouvées constituent un élément moteur de cette dynamique. Elles fondent une régularité dans la vie des enfants et de leur famille, et contribuent à une véritable redistribution des apprentissages de l'après-midi.

Bénéfice 2

La matinée supplémentaire permet, grâce à des emplois du temps repensés, de répartir plus efficacement les activités dans la semaine

L'attention des élèves n'est pas stable sur une longue durée. Il est donc essentiel, et les enseignants le font, d'organiser une alternance entre les divers types d'activités et de tâches qui leur sont proposées et de faire varier les modalités d'organisation de leurs apprentissages : dispositifs collectifs, travail en petits groupes, travail individuel.

La matinée supplémentaire donne davantage de souplesse et de possibilités de choix d'organisation et d'accompagnement des apprentissages. Elle permet de prendre en compte les différentes phases d'apprentissage dans la conception de l'emploi du temps de la classe.

Cet emploi du temps, qui organise les apprentissages scolaires sur la journée, la semaine, une période donnée entre deux vacances, est un instrument essentiel que les nouveaux rythmes scolaires conduisent à repenser, dans ses trois dimensions : planification, régulation et communication de l'action pédagogique.

Le but est d'équilibrer la journée des enfants en respectant leurs besoins, leur rythme biologique et leur développement, tout en permettant le bon déroulement des activités et en facilitant leur articulation ; la réflexion est recentrée sur l'optimisation des apprentissages des élèves.

L'objectif est d'aboutir à une cohérence et une complémentarité entre les séances conduites sur le temps long du matin et celles menées sur le temps potentiellement court de l'après-midi, pour un même domaine, selon les objectifs et compétences visés.

Les enseignants et les directeurs d'école présents dans les séminaires ont signifié que le continuum de cinq matinées permet de repenser les relations entre les apprentissages couramment qualifiés de «fondamentaux» et l'ensemble des disciplines : on fait du français et des mathématiques aussi en histoire ou en sciences, par exemple.

En conséquence, de nombreux enseignants ont déclaré avoir, à la même période, de l'avance sur leur programmation scolaire par rapport à l'année scolaire précédente.

Bénéfice 3

Autour du nouveau temps scolaire se met en place, pour l'enfant, un projet éducatif global

La collaboration entre l'Éducation nationale et les communes favorise la conception et la conduite d'une action éducatrice prenant en compte le temps de l'enfant dans sa globalité.

Tous les participants à ces séminaires s'accordent sur un constat : l'enfant qui apprend se trouve à nouveau placé au centre d'une réflexion collégiale largement engagée.

Le travail d'équipe à l'intérieur de l'école d'une part, les liens avec les autres intervenants dans l'école d'autre part, s'en trouvent renforcés.

Les divers témoignages recueillis pointent l'utilité, pour un projet éducatif global, de l'élaboration de projets éducatifs de territoire (PEdT) qui permettent d'articuler les actions, de penser les complémentarités, dans le respect de toutes les identités et de toutes les responsabilités professionnelles.

Un dispositif d'information en direction des parents

Avant la généralisation des nouveaux horaires dans toutes les écoles publiques à la rentrée 2014, un dispositif d'information va être déployé **en direction des parents d'élèves de maternelle et d'élémentaire**.

Il s'agit de partager avec les familles le sens de la nouvelle organisation du temps scolaire et d'en présenter les bénéfices pour les élèves sur les conditions d'apprentissage en classe. Ce dispositif permet également d'accompagner les parents dans ce changement en mettant à leur disposition toutes les informations pouvant être utiles pour préparer la rentrée scolaire.

1 Le 23 juin : ouverture du site dédié aux parents 5matinees.education.gouv.fr

Le site 5matinees.education.gouv.fr propose aux parents des informations clés (dossier, témoignages...) pour découvrir les nouveaux horaires d'enseignement et leurs bénéfices en matière d'apprentissage. Ils y trouveront également des renseignements pratiques pour les accompagner dans la préparation de la rentrée scolaire.

• Les horaires accessibles en ligne école par école :

un service d'information est mis à disposition des familles, il permet à chaque parent de consulter et télécharger les horaires de l'école de son enfant à la rentrée.

The screenshot shows the homepage of the website. At the top, there is a banner with the text "La semaine avec 5 matinées c'est mieux pour les écoliers" and "Nouveaux horaires Rentrée 2014". Below this, there are several sections: "« Ma priorité : vous informer »" with a video player, "Téléchargez les horaires de l'école de votre enfant" with a search form for "La ville" and "L'école", "Nouveaux horaires : les bénéfices" with a link to "Les points clés sur les nouveaux horaires à l'école", and "WEB-REPORTAGE Une journée à l'école du Petit-Vivier" with a link to "Consultez le web-reportage". At the bottom, there are social media icons and a footer with "Mentions légales" and "Crédits".

The screenshot shows a page titled "Horaires de l'année scolaire 2014-2015" for "École maternelle Jean Zay - Grenoble". It features a table with columns for time slots (08:30, 10:30, 13:30, 15:45, 16:30) and rows for days of the week (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi). The table indicates "Temps scolaire" (classroom time) and "Activités particulières" (special activities). Below the table, there is a text box stating: "À la rentrée 2014, le temps scolaire est organisé autour de 5 matinées de classe. Des temps d'enseignement mieux répartis dans la semaine permettent de mieux apprendre et favorisent ainsi la réussite." At the bottom, there is a banner for "La semaine avec 5 matinées c'est mieux pour les écoliers" and "Nouveaux horaires Rentrée 2014", along with a link to "Plus d'informations sur 5matinees.education.gouv.fr" and a small logo of the Ministry of National Education.



- **Un message vidéo du ministre** sera consultable par les parents, il expose le sens et l'intérêt des nouveaux rythmes scolaires pour les élèves. Il reprend l'essentiel des messages de la lettre aux parents : téléchargeable sur le site, celle-ci sera également distribuée aux parents dans les écoles à partir de la mi-juin.
- **Le webreportage *Une journée à l'école du Petit-Vivier***, réalisé dans une école passée aux nouveaux rythmes en 2013, propose de vivre une journée aux côtés de deux élèves (Rafaël en maternelle et Théa en classe de CP). Entre temps scolaire et périscolaire, enseignants du primaire et familles témoignent de leur quotidien depuis la mise en place des nouveaux horaires et des bénéfices qu'ils en retirent aujourd'hui.
- **Infographie et questions-réponses** viennent compléter ces différents contenus.

2 Une information dans les écoles et les mairies pour toucher toutes les familles concernées

Des affiches et des dépliants d'information seront déployés dans les écoles et les mairies dès la rentrée :



Nouvelle organisation du temps scolaire : le choix des communes en chiffres

Les décrets du 24 janvier 2013 et du 7 mai 2014 relatifs aux nouveaux rythmes scolaires ont, pour la première fois, ouvert la possibilité pour les communes de proposer une organisation du temps scolaire en concertation avec les conseils d'écoles et les autorités académiques.

À la date du 5 juin 2014, 64 départements répartis sur 28 académies avaient transmis les projets d'horaires de toutes leurs écoles.

À cette date, 1362 communes envisageaient une expérimentation dans le cadre du décret du 7 mai 2014, soit 5,9% des communes ayant une école publique.

Sur les 4000 communes qui avaient mis en œuvre les nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013, seules 42 envisageaient d'expérimenter dans le cadre du décret du 7 mai 2014.

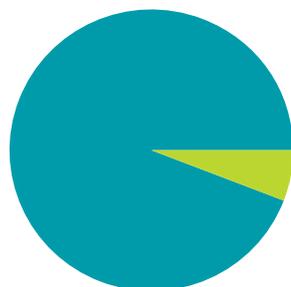
Seul **1%** des communes passées aux nouveaux rythmes en 2013 a donc souhaité modifier son organisation du temps scolaire pour la rentrée 2014.

Au total, à la date du 5 juin 2014, la quasi-totalité des communes (94,1%) comptaient ainsi appliquer les nouveaux rythmes scolaires dans le cadre du décret du 24 janvier 2013, avec une semaine organisée en 5 matinées et 9 demi-journées.

Le décret du 7 mai 2014 remplit donc l'objectif qui lui avait été assigné : celui de débloquer des situations locales minoritaires afin que les nouveaux rythmes scolaires s'appliquent dans 100% des écoles à la rentrée 2014.

LE CHOIX DES COMMUNES (64 DÉPARTEMENTS) À LA DATE DU 5 JUIN 2014

94,1%
des communes
ont choisi d'appliquer
les nouveaux rythmes
scolaires dans le cadre du
décret du 24 janvier 2013



5,9%
des communes
ont manifesté leur intention
d'appliquer les nouveaux
rythmes scolaires dans
le cadre du **décret du 7 mai 2014**

Annexes

- Lettre du ministre aux parents - juin 2014
- *Une journée à l'école du Petit-Vivier* : webreportage - juin 2014
- Sondage CSA/ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : « Les Français et les rythmes scolaires » - mai 2014
- Nouveaux rythmes scolaires :
les bonnes pratiques en maternelle - décembre 2013





*Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*

Le ministre

Paris, le 12 juin 2014

Madame, Monsieur,

Chers parents,

La réussite de votre enfant est notre objectif commun. C'est pourquoi, à la prochaine rentrée, tous les écoliers bénéficieront d'une organisation du temps scolaire plus propice à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul.

L'adoption de ces nouveaux temps scolaires vise à faciliter l'acquisition par chaque élève des savoirs fondamentaux et à développer en chacun d'eux un véritable goût pour apprendre. Elle est complémentaire de l'effort que nous poursuivons depuis deux ans en matière de recrutement, de formation des maîtres ou encore de modernisation de la pédagogie.

Nombreuses sont les études internationales qui pointent le fait que nos écoliers savent moins bien mobiliser leurs connaissances à bon escient que leurs voisins européens. Ils manquent également de confiance en eux, en comparaison de leurs petits camarades des pays de l'OCDE. Surtout, l'école française est aujourd'hui en Europe celle où l'origine sociale des enfants pèse le plus lourdement sur les résultats. Une récente étude du Ministère de l'Éducation nationale a montré le recul du niveau des élèves de CE2 en calcul et en compréhension de textes.

La nouvelle organisation de la semaine scolaire doit contribuer à donner aux enfants confiance en eux et en leur capacité à bien apprendre. En effet, cinq matinées au lieu de quatre, c'est, chaque semaine, un temps supplémentaire pour travailler dans de bonnes conditions, le matin étant le moment de la journée où l'attention des enfants est la plus soutenue.

Le matin d'école supplémentaire permet également une répartition plus équilibrée des heures de classe tout au long de la semaine. Depuis la suppression en 2008 de la demi-journée du samedi matin, notre pays présentait à la fois le nombre de jours d'école le plus faible d'Europe et la journée de classe la plus chargée. Cette concentration du temps d'enseignement était préjudiciable aux apprentissages. La nouvelle organisation de la semaine donne ainsi aux élèves et aux enseignants un emploi du temps plus harmonieux.

De fait, en 2013, c'est déjà 1,3 million d'enfants qui sont passés à la semaine de cinq jours. Les bienfaits de cette nouvelle organisation sont déjà clairement perçus par la communauté éducative et par les enfants eux-mêmes. 400 professionnels du corps enseignant ayant mis en œuvre les nouveaux horaires se sont réunis, entre mars et avril 2014, afin de tirer un premier bilan de l'année écoulée. Trois bénéfices-clés ont été identifiés. Tout d'abord, les apprentissages fondamentaux sont positionnés aux horaires où l'attention des enfants est la plus grande. La matinée supplémentaire permet de repenser la répartition des activités dans un emploi du temps en phase avec les besoins de l'enfant. Enfin, autour des nouveaux temps scolaires se met en place, pour l'enfant, dans chaque école, un projet éducatif global.

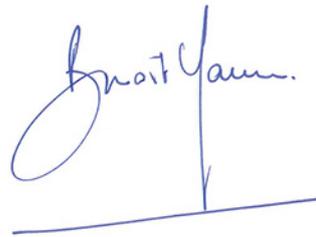
Bien sûr, je comprends que certains puissent éprouver de l'inquiétude face à ce changement. Sachez que les équipes académiques ont travaillé, dans chaque commune, main dans la main avec les enseignants, avec vos représentants et avec les élus locaux pour que la modification des temps scolaires se fasse dans les meilleures conditions.

Dès le 23 juin, vous aurez la possibilité de vous connecter au site d'information qui vous est dédié (5matinees.education.gouv.fr). Vous pourrez y consulter les horaires de votre école pour la rentrée 2014 et aurez accès à des informations et témoignages sur tous les bénéfices de cette nouvelle organisation. Soyez donc assurés que la rentrée 2014 est préparée avec le plus grand soin.

L'école a trop souvent changé en fonction de l'intérêt des adultes et non de celui des enfants. Je veillerai donc en lien avec vous, avec les enseignantes et les enseignants, avec les directrices et les directeurs d'école à tout mettre en œuvre afin que toutes les chances soient données à nos élèves pour bien apprendre et bien réussir.

Je vous donne rendez-vous à la rentrée des classes et vous souhaite, dans l'intervalle, un bon été.

Bien à vous,



Benoît Hamon
Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Webreportage : *Une journée à l'école du Petit-Vivier*



Qu'est-ce qui change avec la nouvelle organisation du temps scolaire ? Comment les séquences d'apprentissage avec une matinée supplémentaire sont-elles réparties? Quel est l'impact sur la vie de famille ? En proposant de suivre le déroulement d'une journée aux côtés de deux élèves de CP et maternelle, *Une journée à l'école du Petit-Vivier* se veut un outil à destination des parents pour découvrir comment s'organisent concrètement les nouveaux horaires à l'école.

Une immersion dans une école, entre temps scolaire et périscolaire

Le webreportage a été réalisé dans l'école du Petit-Vivier, à Bouchemaine, une ville située à quelques kilomètres d'Angers (49). Le tournage a eu lieu en avril 2014, pendant trois jours consécutifs.

Entre temps scolaire et périscolaire, les enseignants et les deux familles témoignent de leur quotidien depuis la mise en place des nouveaux horaires et des bénéfices qu'ils en retirent aujourd'hui.

Ce webreportage permet de découvrir l'école de l'intérieur en donnant la parole à ceux qui, chaque jour, contribuent à la faire vivre : professeurs des écoles, parents ou encore animateurs périscolaires. Ils y partagent leur vision de l'École, leur quotidien, leurs pratiques pédagogiques.

Un récit agrémenté de contenus multimédias

Une journée à l'école du Petit-Vivier se présente sous la forme d'un reportage écrit, qui raconte la journée d'école de Théa, en classe de CP, et de Rafaël, en maternelle. Ce récit est agrémenté de diaporamas photographiques et d'interviews vidéo. Une bande sonore vient compléter l'immersion.

Consultez-le sur : a-l-ecole-du-petit-vivier.education.gouv.fr





Vendredi 30 mai 2014

Sondage Les Français et les rythmes scolaires

Le sondage CSA / ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur « Les Français et les rythmes scolaires » a été réalisé par téléphone les 20 et 21 mai 2014 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 017 personnes de 18 ans et plus. Les éléments saillants du sondage indiquent que :

- Deux tiers des Français jugent positivement le bilan de l'année scolaire. L'appréciation est encore plus positive parmi les parents d'enfants scolarisés : 92 % déclarent que l'année scolaire s'est bien déroulée.
- Plus de 90 % des Français et des parents soutiennent l'objectif fixé par le ministère de donner la priorité au primaire.
- La concentration des enseignements le matin à l'école primaire est bénéfique pour l'apprentissage des élèves pour 69 % des Français et 67 % des parents. Seulement un tiers des sondés estiment que les nouveaux rythmes scolaires provoquent fatigue et stress chez les élèves.
- Pour une majorité de Français, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires est perçue comme un levier de réduction des inégalités sociales (59 %) et de réussite scolaire (52 %). Toutefois, cette mise en place nécessite de la réassurance car des contraintes d'organisation, pour les communes et les familles, sont relevées par les Français.
- Dans ce contexte, la démarche d'assouplissement du ministère en direction des communes est jugée bienvenue par plus des deux tiers des Français (67 %).

Les différentes initiatives d'information du ministère à destination des parents, déployées dès juin, apporteront à ces derniers toutes les réponses sur les modalités de mise en œuvre des nouveaux horaires scolaires et reprécisent les bénéfices attendus sur la conduite des apprentissages.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Les Français et les rythmes scolaires

Sondage Institut CSA pour Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Mai 2014

CSA
COMPRENDRE
POUR MIEUX DÉCIDER

Fiche technique

Sondage exclusif **Institut CSA / Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** réalisé par téléphone du **20 au 21 mai 2014**.

Echantillon national représentatif de **1017 personnes âgées de 18 ans et plus**, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage), après stratification par région et taille d'agglomération.

Les principaux enseignements

Alors que la contestation sur la réforme des rythmes scolaires a été très vive à l'automne dernier, le ministère de l'Education nationale a souhaité mesurer l'évolution de l'opinion sur la question dans un contexte marqué à la fois par sa généralisation à la rentrée 2014 et par l'introduction de possibilités d'ajustements dans les communes qui le souhaitent. Pour répondre à cette demande, l'Institut CSA a réalisé une étude les 20 et 21 mai 2014 auprès d'un échantillon de 1017 personnes âgées de 18 ans et plus et constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage), après stratification par région et taille d'agglomération. Il ressort de cette étude que les Français identifient un certain nombre de bénéfices liés à la réforme, notamment pour l'apprentissage des élèves, même si les craintes sur l'organisation demeurent fortes.

Un bilan positif de l'année scolaire

Amenés à se prononcer sur l'année scolaire qui se termine, les Français sont une nette majorité à considérer qu'elle s'est bien déroulée (66% vs 17%). Le jugement est encore plus positif parmi les personnes directement concernées à savoir les parents d'enfants scolarisés avec 92% qui jugent qu'elle s'est bien déroulée. Notons que 72% des 18-24 ans partagent également cet avis.

Donner la priorité à l'école primaire : un objectif jugé très important pour le ministère

Les Français approuvent par ailleurs massivement l'objectif fixé par le ministère de l'Education nationale de donner la priorité à l'école primaire pour lutter contre l'échec scolaire. Ils sont en effet 94% à estimer que c'est un objectif qui doit être important pour le ministère, dont 66% qui le considèrent même comme « très important ». Cette perception est en outre partagée par l'ensemble des catégories sociales et quelle que soit la proximité politique des personnes interrogées. Notons que les parents d'enfants scolarisés en école élémentaire et en lycée sont 70% à déclarer que cet objectif est très important et ceux ayant des enfants dans le supérieur sont encore plus convaincus (80%).

Les principaux enseignements

La concentration des enseignements le matin perçue comme bénéfique pour l'apprentissage des élèves

La concentration des enseignements le matin à l'école primaire est jugée bénéfique par une majorité de Français et de parents d'enfants scolarisés en maternelle comme en école élémentaire car elle permet aux élèves d'apprendre dans de meilleures conditions (respectivement 69% et 67%).

Autre atout de la réforme, l'impact sur les inégalités sociales : 59% des Français considèrent en effet que la concentration des cours le matin et la proposition d'activités périscolaires l'après-midi y parviendront en donnant accès à davantage d'élèves à des activités de loisirs.

En revanche, les Français sont plus partagés sur les capacités de cette réforme à lutter contre l'échec scolaire : 51% considèrent que cela permettra d'y parvenir contre 44% qui pensent l'inverse. Les parents d'enfants scolarisés en maternelle et école élémentaire sont encore plus mitigés avec 47% qui voient cette réforme comme un levier contre l'échec scolaire, contre 50% qui déclarent le contraire. Notons qu'à la différence des autres dimensions testées, cette dernière suscite un fort clivage entre les sympathisants de droite et de gauche : 64% des sympathisants socialistes considèrent que la réforme permettra de lutter contre l'échec scolaire quand 46% des sympathisants UMP pensent la même chose.

Les Français sont également plus nuancés sur l'impact de ces nouveaux emplois du temps sur la réussite de chaque élève. En effet, une courte majorité de Français (52%) considère que les nouvelles activités périscolaires l'après-midi devraient créer les conditions favorables à la réussite de chaque élève. Notons que seuls 39% des parents d'enfants scolarisés partagent ce point de vue.

Les principaux enseignements

Les contraintes d'organisation, principal grief contre la réforme

En dépit des bénéfices engendrés par cette réforme pour les élèves, les Français demeurent fortement préoccupés par les contraintes d'organisation que peuvent engendrer la concentration des cours le matin et la proposition d'activités périscolaires l'après-midi. Une nette majorité considère ainsi que cela pourra être compliqué à mettre en place dans certaines communes (86%) et générera des contraintes d'organisation pour certaines familles (83%). Les parents d'enfants scolarisés en maternelle et en école élémentaire sont encore plus inquiets comme en témoigne l'intensité de leur réponse (respectivement 61% et 66% optent pour la modalité « oui, tout à fait » contre seulement 55% et 57% des Français).

En revanche seulement un tiers des Français font part de leurs préoccupations quant à une complication de l'apprentissage des élèves (36%) et quant à la fatigue et au stress que la réforme peut engendrer (35%).

La démarche d'assouplissement du ministère de l'Éducation nationale jugée bienvenue par les Français

Dans un contexte où les principaux griefs portent sur l'organisation, la possibilité d'introduire des ajustements dans certaines communes est jugée comme plutôt une bonne chose par plus des deux tiers des Français (67%). Cette possibilité est partagée par l'ensemble des catégories sociales et est davantage approuvée à gauche (73%) qu'à droite (66%).

RETOUR SUR UNE ANNÉE SCOLAIRE QUI S'EST BIEN DÉROULÉE

csa

COMPRENDRE
POUR MIEUX DÉCIDER

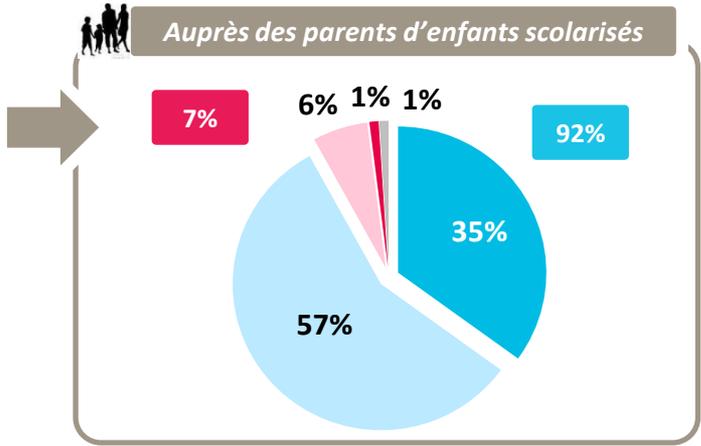
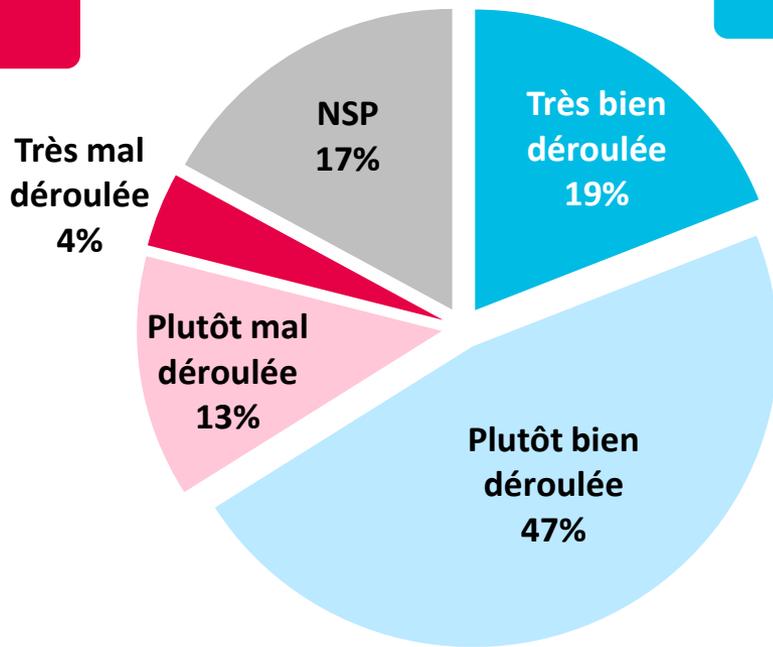


Deux tiers des Français considèrent que l'année scolaire s'est bien déroulée, ce constat est plus positif encore auprès des parents concernés

QUESTION – De manière générale, diriez-vous que l'année scolaire en cours s'est très bien, plutôt bien, plutôt mal ou très mal déroulée ?

ST Mal déroulée
17%

ST Bien déroulée
66%



**UNE OPINION QUI SOUTIENT
L'OBJECTIF DE PRIORITÉ A L'ÉCOLE
PRIMAIRE**

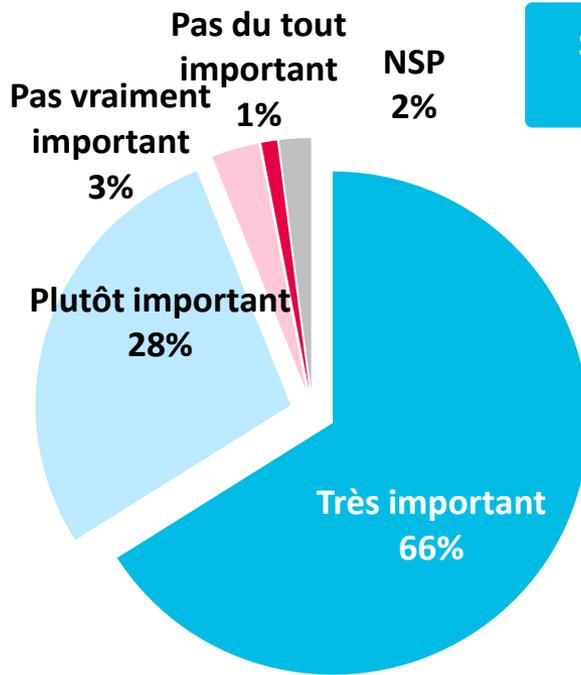
csa
COMPRENDRE
POUR MIEUX DÉCIDER



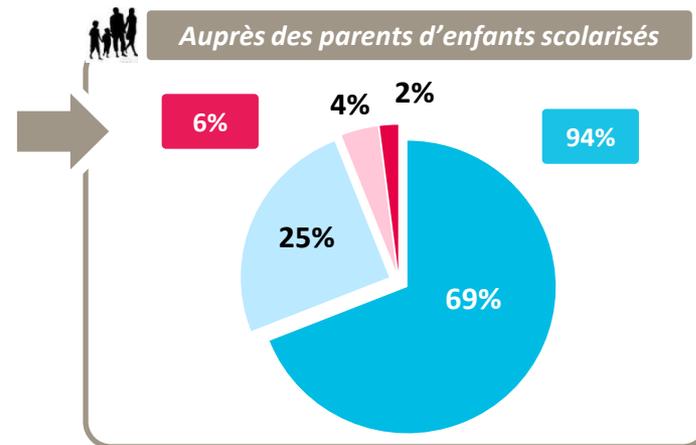
Donner la priorité à l'école primaire, un objectif largement approuvé par les Français

QUESTION – Diriez-vous que l'objectif de donner la priorité à l'école primaire pour lutter contre l'échec scolaire doit être un objectif très important, plutôt important, pas vraiment important ou pas du tout important pour le Ministère de l'Éducation nationale ?

ST Pas important
4%



ST Important
94%



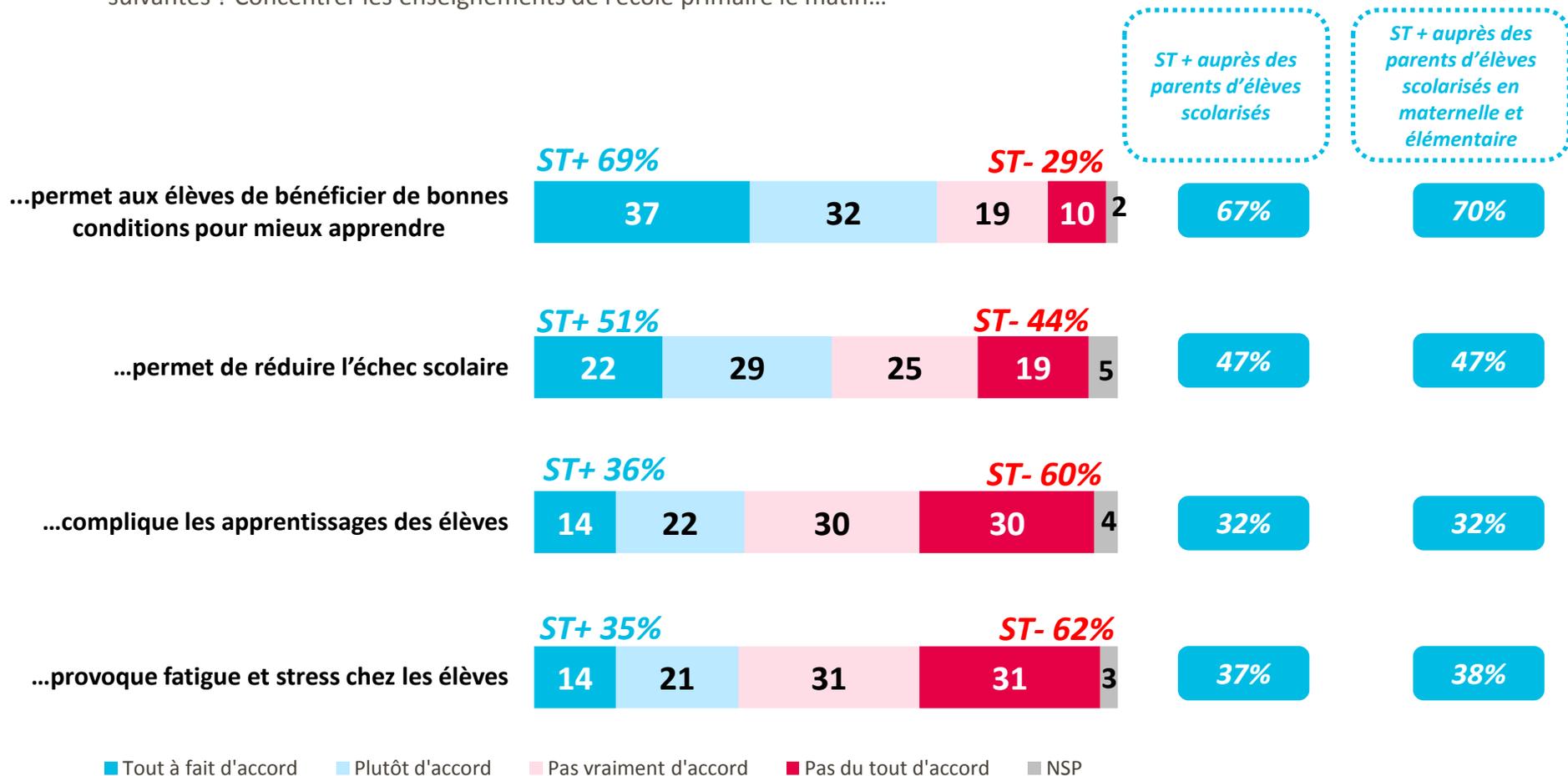
**UNE RÉFORME DES RYTHMES
SCOLAIRES QUI CRÉE DES CONDITIONS
FAVORABLES POUR MIEUX
APPRENDRE,
MAIS DONT LA MISE EN PLACE
NÉCESSITE DE LA RÉASSURANCE**

csa
COMPRENDRE
POUR MIEUX DÉCIDER



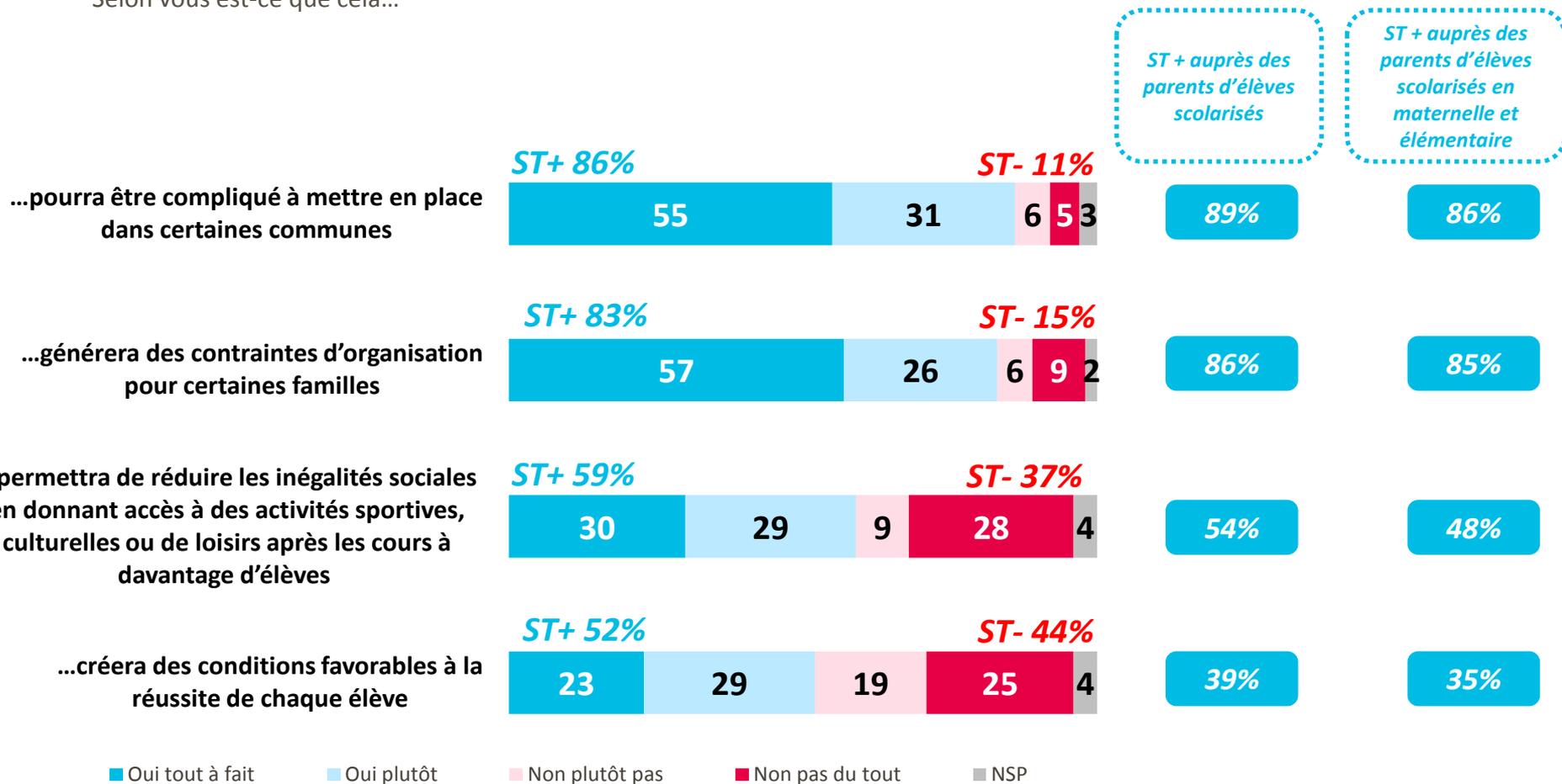
L'amélioration des conditions d'apprentissage, principal bénéfice de la réforme

QUESTION – Diriez-vous que vous êtes tout à fait, plutôt, pas vraiment ou pas du tout d'accord avec chacune des affirmations suivantes ? Concentrer les enseignements de l'école primaire le matin...



Des craintes qui se cristallisent autour de la complexité de mise en place dans les communes et des contraintes d'organisation dans les familles

QUESTION – A la rentrée 2014 les élèves de primaire auront de nouveaux emplois du temps avec 5 matinées de cours et un maximum de 24 heures de cours par semaine. De nouvelles activités périscolaires leur seront également proposées par les mairies. Selon vous est-ce que cela...

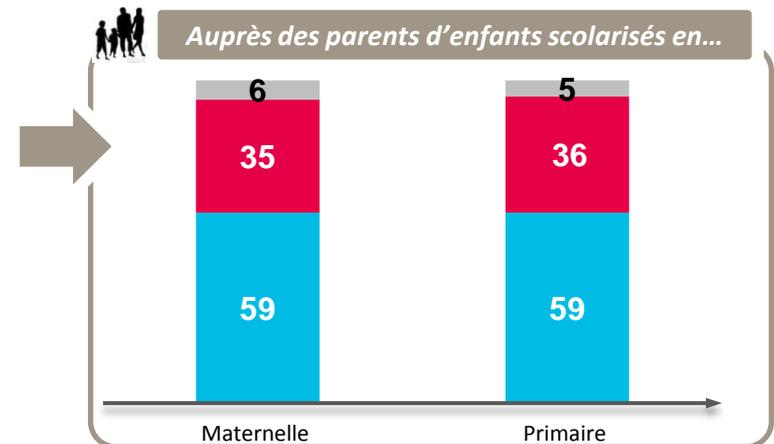
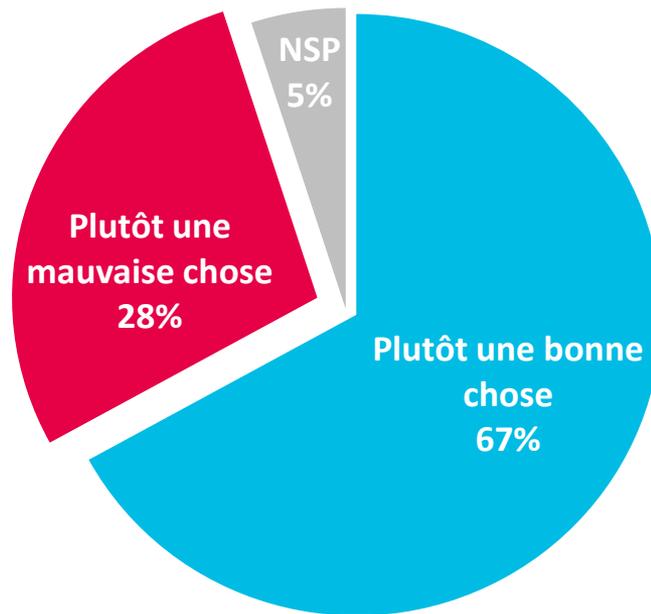


DES ASSOUPPLISSEMENTS BIENVENUS



Deux tiers des Français considèrent que les assouplissements proposés par le ministère de l'Éducation nationale sont une bonne chose

QUESTION – Cette réforme sera mise en place à la rentrée 2014 dans toutes les communes. Toutefois, le ministère de l'Éducation nationale autorise des ajustements adaptés aux réalités locales (avec notamment la possibilité de regrouper les activités périscolaires sur un après-midi), sans revenir non plus à la semaine de quatre jours. D'après vous cette démarche d'assouplissement est-elle... ?



CONTACTS – Pôle Opinion Corporate

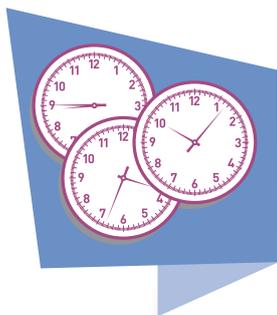
Julie GAILLOT, Directrice d'études – julie.gaillot@csa.eu

Marek KUBISTA, Chargé d'études senior – marek.kubista@csa.eu



en savoir plus : www.csa.eu - @InstitutCSA

10, rue Godefroy - 92800 Puteaux
Tel . : 01.57.00.58.00 - Fax : 01.57.00.58.01



NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

LES BONNES PRATIQUES EN MATERNELLE

DÉCEMBRE 2013

Mise à jour juin 2014

Pour les écoliers, se lever tous les jours de la semaine à la même heure et bénéficier d'enseignements réguliers sur cinq matinées est fondamental. C'est ce que permet la nouvelle organisation du temps scolaire. Pour les élèves de maternelle, le respect des rythmes biologiques est essentiel afin de faciliter les premiers apprentissages. La circulaire du 9 mai 2014* rappelle ainsi l'importance de prendre en compte le caractère spécifique des écoles maternelles.

Sur la base des meilleures pratiques identifiées dans les différentes écoles qui ont adopté les nouveaux rythmes à la rentrée 2013, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche recommande de porter une attention particulière sur quatre points :

1 Respecter une **alternance équilibrée entre les temps d'activité et les temps calmes et de repos des enfants (sieste)**

2 Aider les enfants à **se repérer dans les lieux de l'école et à identifier les adultes de l'école**

3 Organiser avec un soin particulier **la transition entre le scolaire et le périscolaire**

4 Adapter les **activités aux besoins des jeunes enfants**

** Circulaire n° 2014 063 du 9-5-2014 précisant les modalités de mise en œuvre des expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires prévues par le décret n° 2014-457 du 7 mai 2014.*



education.gouv.fr/rythmes-scolaires



1 Respecter une alternance équilibrée entre les temps d'activité et les temps calmes et de repos des enfants

Le respect des cycles du sommeil de l'enfant est indispensable à l'école maternelle. La réforme des rythmes scolaires vise à mieux prendre en compte les besoins physiologiques de l'enfant et elle doit toujours respecter ses besoins de sieste.

Si les besoins de chaque enfant sont variables, il importe de prendre en compte les besoins généralement constatés :

- ▶ le temps de sommeil d'un enfant de 2 ans est environ de 13-14 heures et de 12 heures pour les enfants de 3 à 5 ans.
- ▶ jusqu'à l'âge de 4 ans, la majorité des enfants a besoin d'un temps de sommeil dès la fin du déjeuner : une sieste d'une durée d'une heure trente à deux heures correspond à un cycle de sommeil et permet à l'enfant de se sentir reposé.

Le respect de ces besoins assure l'équilibre des enfants et leur permet d'être disponibles pour les apprentissages.

Comme cela se pratique habituellement, il convient de coucher l'enfant après le repas sans attendre la fin de la pause méridienne. Il faut permettre aux élèves de dormir pendant une heure trente à deux heures pour satisfaire leur besoin de sommeil.

L'organisation de la sieste doit pouvoir se faire avec toute la souplesse nécessaire à la prise en compte des besoins de chaque enfant, qui évoluent entre 2 et 5 ans. La sieste des élèves de 2 et 3 ans prime, sauf exception, sur d'autres activités.

Pour les élèves de **moyenne section**, elle n'est pas obligatoire, cela dépend des besoins de l'enfant (le mois de naissance, les habitudes familiales...) et peut évoluer durant l'année. Il peut être proposé un moment de repos, les élèves n'étant pas forcément couchés, mais pouvant être regroupés dans un endroit calme avec des activités d'écoute ou de lecture.

Pour les élèves de **grande section**, il n'y a pas de pratique systématique de la sieste. Un réveil progressif et échelonné peut permettre aux jeunes enfants un accès adapté, à leur rythme, aux activités scolaires de l'après-midi.

Comme cela s'est toujours fait, on peut être parfois conduit à réveiller doucement un enfant si son sommeil se prolonge trop l'après-midi afin de ne pas compromettre son sommeil de la nuit.

Enfin, comme cela est déjà recommandé, un enfant qui ne dort pas au bout d'environ 20 minutes doit pouvoir se lever tout en pouvant bénéficier d'un temps de repos qui n'est pas la sieste.

En veillant au sommeil nocturne de leurs enfants, les parents peuvent également agir pour qu'ils se sentent bien à l'école maternelle et pour les rendre plus disponibles pour apprendre. ■

2 Aider les enfants à se repérer dans les lieux de l'école et à identifier les adultes de l'école

Les enfants ont besoin de se repérer dans les lieux de l'école.

La question se pose d'autant plus avec la réforme des rythmes car elle conduit les enfants soit à fréquenter davantage de lieux au cours des activités périscolaires, soit à utiliser des locaux scolaires hors temps scolaire. **Il convient de favoriser l'identification des lieux par les enfants et de préciser les règles d'utilisation de ces locaux selon les activités et les horaires.**

Dans plusieurs académies, on a constaté de bonnes pratiques consistant à mettre en place une signalétique explicite dans les espaces de l'école afin que les enfants et les familles repèrent rapidement les lieux et les aménagements pour des temps et des activités différenciés.



Par exemple, sur chaque porte des espaces de l'école figure le nom du lieu, sur les portes des classes le nom de l'enseignant et de l'ATSEM, voire leur photo ; tout particulièrement en début d'année, il peut être utile que des repères soient matérialisés au sol, des flèches de couleur ou des pieds, par exemple, pour guider les enfants vers la bibliothèque, le hall de sortie, les toilettes, la cour de récréation... Dans le même temps, on sera attentif à l'accompagnement des tout-petits pour lesquels symboles et codages n'ont pas encore de sens.

Les enfants ont besoin d'identifier et de connaître les différentes personnes présentes dans l'école ainsi que leurs rôles et fonctions.

Avec les nouveaux rythmes, des intervenants, qui prennent en charge les activités périscolaires, peuvent s'occuper des enfants dans les locaux scolaires. Il est donc nécessaire que les parents et les enfants identifient et connaissent les différentes personnes présentes dans l'école, ainsi que leurs rôles et leurs fonctions.



Il faut penser en début d'année à présenter aux enfants les adultes de référence, ceux qu'ils vont retrouver à l'arrivée du matin, ceux avec qui ils vont manger... Il faut également présenter et expliciter le rôle du directeur.



Parmi les **bonnes pratiques identifiées**, on peut prévoir un **affichage d'école « type trombinoscope »** avec les photographies, les noms et les fonctions

des adultes. Pour structurer les repères et les installer dans la durée on peut reproduire cet **affichage dans la classe.**

Les enfants ont aussi besoin de connaître les règles de vie de l'école, selon les temps et les lieux. Selon que l'activité est scolaire ou périscolaire, les exigences et les contraintes peuvent varier : l'enfant peut avoir, ou pas, le choix de jouer, de participer ou non à une activité proposée par l'adulte, selon qu'il est en classe ou en activité périscolaire.

L'appropriation par les enfants de **règles bien identifiées et stables** selon les temps, les lieux et les personnes, contribue à faire de l'école un lieu d'autonomie et d'épanouissement dans lequel l'enfant peut évoluer en sécurité. **L'élaboration**

et le partage de ces règles est, là encore, de la responsabilité des équipes pédagogiques et éducatives.

Dans plusieurs académies, **des règlements et chartes pour les transferts de responsabilité dans le cadre des projets éducatifs territoriaux** (permettant, notamment, d'organiser la mutualisation des équipements) ont été mis en place de manière efficace.■



3

Organiser avec un soin particulier la transition entre le scolaire et le périscolaire

En lien avec la mairie, l'école doit veiller à la bonne articulation des temps scolaires et des temps périscolaires et aux transitions entre les activités. Il est de la responsabilité des équipes pédagogiques et éducatives de se concerter sur l'organisation des transitions.

Les différents moments de la journée sont souvent confondus par les très jeunes enfants. **La nouvelle organisation des journées à l'école maternelle implique que les enfants identifient clairement les moments de transition d'une activité à une autre et distinguent notamment le temps scolaire et le temps périscolaire.**

 Les **bonnes pratiques identifiées** montrent qu'une **ritualisation du temps à l'école et des transitions entre les**

Lorsque des agents territoriaux spécialisés d'école maternelle (ATSEM) sont sollicités pour leurs compétences spécifiques et prennent en charge des ateliers périscolaires, il convient d'expliquer aux enfants la bascule vers le temps périscolaire.

 Il est aussi souhaitable d'organiser un usage partagé des locaux scolaires lorsque des activités périscolaires s'y déroulent. Dans un certain nombre d'académies, les réflexions se sont traduites par des **chartes relatives à l'usage des locaux et à l'organisation des temps de transition.**

L'organisation de ces différentes transitions participe aux réflexions habituellement conduites avec les représentants des parents d'élèves au sein du conseil d'école sur les moments d'accueil et de départ des élèves, sur l'entrée en classe après la coupure du week-end, la pause après déjeuner, le moment entre la sieste et la reprise des activités scolaires ou périscolaires...■

En lien avec la mairie, l'école doit veiller à la bonne articulation des temps scolaires et des temps périscolaires et aux transitions entre les activités

différents moments est indispensable pour aider l'enfant à construire ses repères dans le déroulement de la journée.

4 Adapter les activités aux besoins des jeunes enfants

En organisant différemment les temps scolaires et périscolaires, il est possible d'offrir des activités de loisirs et des activités culturelles à tous les enfants alors que seulement 20 % d'entre eux y avaient accès auparavant.

Cependant, l'enfant a besoin d'une alternance entre des temps d'activité (apprentissage, jeux...), des temps calmes et des moments de repos.

Tout particulièrement à l'école maternelle, la succession des différents moments de la journée de l'enfant doit éviter un « empilement d'activités » qui pourrait être générateur de fatigue.

L'enfant a besoin d'une alternance entre des temps d'activité (apprentissage, jeux, etc.), des temps calmes et des moments de repos

Pendant le temps scolaire, les enseignants proposent en alternance des séquences d'activités, des moments de repos, des temps de jeux, essentiels pour les jeunes enfants. La durée des activités varie selon l'âge des enfants et le niveau de guidage de la tâche.



S'agissant du temps périscolaire dont la responsabilité relève des communes, les spécialistes soulignent, **pour les enfants de 3 à 5 ans, qu'il est souhaitable que les activités périscolaires soient adaptées à leurs capacités, qu'elles préservent des temps calmes ou de repos dont les enfants ont besoin notamment en maternelle**, et leur permettent de prendre le temps de jouer, d'observer, d'agir, de manipuler, de lire, de chanter, de rêver... et d'avoir aussi du « temps pour soi ». Comme pour les activités scolaires, la durée des activités

périscolaires et leur niveau de guidance peuvent être variables selon l'âge des enfants.



L'analyse des **bonnes pratiques constatées au niveau territorial** montre que ces temps périscolaires peuvent permettre aux enfants de bénéficier

de temps calmes ou de repos si cela correspond à leur besoin ou encore de participer à des activités adaptées (rejouer à des jeux appris en classe qu'ils aiment particulièrement ; en découvrir de nouveaux ; manipuler de nouveaux objets ; jouer avec de petits instruments de musique ; chanter ; réentendre leurs récits préférés, jouer à les mimer, à en reprendre les dialogues ; s'exercer avec des engins roulants, vélos, porteurs, tricycles, trottinettes ; réaliser des travaux manuels ou d'arts plastiques...).

En lien avec la commune, une concertation régulière entre les équipes pédagogiques et les personnes prenant en charge les enfants sur le temps périscolaire est indispensable. Il faut savoir réorienter, réaménager si nécessaire, les propositions en cours d'année, en fonction des besoins évolutifs et des intérêts des enfants. Les échanges d'expérience peuvent y aider. ■

La mise en œuvre de la réforme des rythmes à l'école primaire doit s'appuyer sur des collaborations entre tous les partenaires de l'école (enseignants, directeurs, ATSEM, parents, personnels communaux, intervenants, élus locaux, autres personnels de l'éducation nationale...). Ces collaborations et l'identification des bonnes pratiques permettent des adaptations progressives lorsque des questions sont soulevées comme c'est le cas avec l'école maternelle.

De nombreuses réponses ont été trouvées dans les différentes écoles et il importe de diffuser les meilleures pratiques identifiées sur le terrain. Ainsi, la question de la fatigue des élèves à l'école maternelle, qui ne date pas de la réforme des rythmes, trouve des réponses pratiques au travers des recommandations sur le respect des temps de sieste, l'organisation de la bonne transition entre les activités et l'offre de davantage de temps calmes ou d'activités adaptées pour les plus petits.

UN RETOUR À LA SEMAINE DE 4 1/2 JOURS

DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES
aide aux leçons, soutien aux élèves en difficulté, projet d'école, etc.

DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES
dans le cadre de projets éducatifs

29 janvier 2010
L'ACADÉMIE DE MÉDECINE publie un rapport préconisant, afin de tenir compte des rythmes biologiques de l'enfant, d'adopter une année scolaire de **180 à 200** jours

DEPUIS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2013
UNE ANNÉE de **180** jours de classe contre seulement **144** auparavant

TOUJOURS 24h d'enseignement par semaine

1,3 MILLION D'ÉLÈVES bénéficient des nouveaux rythmes avant une généralisation à la rentrée 2014

RYTHMES SCOLAIRES
Du meilleur temps pour apprendre à l'école

LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES PERMET DE :

- PROGRAMMER** les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande
- MIEUX RÉPARTIR** les heures de classe sur la semaine
- ALLÉGER** la journée de classe

CRÉDIT : Ministère de l'Éducation nationale - octobre 2013

Les parents doivent pouvoir s'adresser aux équipes pédagogiques et éducatives pour obtenir des informations complémentaires à celles qui leur sont transmises ou mises à leur disposition dans les locaux de l'école. **Une information claire et régulière des parents** est en effet utile pour que cette nouvelle organisation des temps de vie scolaire et périscolaire soit pleinement partagée au sein de la communauté éducative.■



www.education.gouv.fr/rythmes-scolaires
#Rythmes

Contact presse

01 55 55 30 10
spresse@education.gouv.fr

